



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Oise

Commune : Trie-Château

Autres communes : Trie-la-Ville

R500

Appellation : Hôtel de Ville (ancien)

Monument(s)

Appellation : Hôtel de Ville (ancien)

Protection : classement

Arrêté : classement le 18/04/1914

Étendue de la protection : Hôtel de Ville : classement par liste de 1862 - JO du 18/04/1014 portant publication de la liste des immeubles classés parmi les monuments historiques avant la promulgation de la loi du 31/12/1913.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.